



AVIS URBANISME

Le Collège communal de la commune de 4250 Geer fait savoir qu'a été introduite par
Madame DELANAYE Colette, avenue Edmond Leburton 96, 4300 Waremme
une demande de

PERMIS D'URBANISME

ayant trait à un terrain sis **rue d'En Dessous 4A**

cadastré **6 division, Section A, 98g**

Le projet consiste en **la construction d'une habitation unifamiliale**

et présente les caractéristiques suivantes :

la construction d'un bâtiment dont la profondeur, mesurée à partir du front de bâtisse, est supérieure à 15 mètres et dépasse de plus de 4 mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, ce qui entraîne une enquête publique (art. 330 2° du Cwatupe)

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du 15/12/2014 jusqu'au 30/12/2014.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le **30/12/2014 de 10h00 à 11h00**, à l'Administration communale de Geer, rue de la Fontaine, 1 à 4250 Geer.

Le dossier peut être consulté à la même adresse de 08h30 à 11h30 du mardi au jeudi, de 15h00 à 19h00 les lundis sauf fériés.

Des explications techniques seront fournies le samedi 20/12/2014 de 8 heures à 10 heures ainsi que le mardi 23/12/2014 de 16h à 19h à la même adresse.

GEER, le 09/12/2014.

Par le Collège,

La Directrice générale,
Sé) L. COLLIN

Le Bourgmestre,
Sé) M. DOMBRET